



Académie française

DOSSIER

Les femmes et l'Académie française



SOMMAIRE

1. XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e siècles : comment est née l'idée de faire entrer une femme à l'Académie française. Susciter la réflexion.....	1
2. Le XX ^e siècle : des premières candidatures acceptées à l'élection d'une femme. Un lent processus.....	4
3. Ce que change l'élection des femmes à l'Académie française.....	8
4. Le combat pour la parité continue.....	11
5. Orientations pédagogiques.....	15

Parler des femmes et de l'Académie française revient à envisager cette relation de manière chronologique et à avoir en perspective la notion d'évolution. La question de la présence d'académiciennes a connu un long processus : d'abord non envisagée, (c'était de l'ordre de l'impensable), cette présence est progressivement devenue possible puis effective.

C'est bien l'évolution de cette question de la part de quelques hommes et l'évolution des mentalités au sein de la société qui ont permis cette réalisation. En traitant de cette question des femmes, nous traiterons donc également du regard des académiciens. Il est essentiel de comprendre qu'au fil des siècles la présence des femmes à l'Académie française est révélatrice de l'état d'esprit de la société et de ses changements.

1. XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles : une candidature à l'Académie française. Susciter et faire exister la réflexion

Durant ces trois siècles, les candidatures de femmes ne sont pas recevables, voire sont impossibles à envisager et soulignent l'invisibilité des femmes à des positions de prestige et d'honneur. L'académicien [François-Eudes de Mézeray](#), élu en 1648, explique en 1673 que l'Académie souhaite une orthographe « qui distingue les gens de lettres des ignorants et des simples femmes ». [L'orthographe : Histoire d'une longue querelle](#)
Le ton est donné.

– Des exceptions : La Bruyère et Anne Dacier ; proposition de d'Alembert.

Jean de La Bruyère, académicien depuis 1693, serait le premier à évoquer la possibilité d'une candidature féminine au sein de la Compagnie. Il déclara aux académiciens qu'il donnerait son suffrage et soutiendrait Anne Dacier (femme de lettres, philologue et traductrice de talent, épouse de l'académicien André Dacier), « si vous admettiez parmi vous des personnes de son sexe ».

Jean Le Rond d'Alembert, académicien depuis 1754, propose en 1760, afin de promouvoir la candidature de son amie Julie de Lespinasse, de résserver 4 des 40 sièges aux femmes. Sa tentative échoue.

– Au XIX^e siècle.

C'est ensuite à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que la question de faire entrer des femmes à l'Académie revient sur le devant de la scène, dans un siècle qui pourtant voit la place des femmes cantonnée au foyer. Les lois napoléoniennes ont organisé leur infériorité : mineures perpétuelles, elles doivent obéissance à un père, à un mari, à un frère. Le discours scientifique élabore des lois prétendument naturelles pour mettre en avant l'infériorité physique et morale des femmes. Elles sont contraintes à ne s'envisager que dans la maternité et au foyer. Les femmes ayant des vocations d'écriture doivent composer avec cette prétendue destinée féminine qui est en totale opposition avec l'activité littéraire.

Toutefois, quelques femmes s'opposent à cet état de fait et s'impliquent dans la reconnaissance des femmes de lettres. C'est le cas de Delphine de Girardin (1804-1855), poétesse qui reçut en 1821 un prix de poésie de l'Académie française pour une pièce en vers.

Le savez-vous ?

Extrait du Code Napoléon. Chapitre IV. Des droits et des devoirs respectifs des époux.

212. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

213. Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

214. La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider: le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

Voilà ce que nous rappelle Hélène Carrère d'Encausse, première femme Secrétaire perpétuel de l'Académie française, lors de la séance publique annuelle sous la Coupole du 6 décembre 2012:

«Au milieu du XIX^e siècle, la question fut de nouveau posée par une femme, Delphine de Girardin, qui invita les académiciens à élire George Sand. Delphine de Girardin, poète prodige, primée à dix-sept ans par l'Académie, tenait un salon, lieu de rencontre des romantiques, comme ceux de mesdames de Lambert et du Deffand l'avaient été des philosophes. Elle était la muse et l'amie de Victor Hugo, Vigny, Lamartine, Musset, Théophile Gautier. Mais en dépit de ses soutiens, George Sand fut ignorée.»

En 1863, la question est relancée par Jules Sandeau, élu à l'Académie en 1858, puis par Louis Lacour, bibliothécaire, historien, archiviste, qui prend position en faveur de la réception des femmes en 1865 dans ses mémoires sur *La Question des femmes à l'Académie*.

Le 19 janvier 1893, Pauline Savari, romancière et directrice du journal *L'Abeille féministe internationale*, est la première femme à candidater officiellement au fauteuil d'Ernest Renan, forçant ainsi l'Académie à se prononcer sur la question de l'admission possible des femmes. Sa candidature n'est pas retenue, car jugée non recevable. L'Académie française se justifie ainsi : «L'Académie, considérant que ses traditions ne lui permettent pas l'examen de cette question, passe à l'ordre du jour.»

Voici ce que dit Hélène Carrère d'Encausse à propos de cette candidature, toujours dans son discours du 6 décembre 2012:

«À la mort de Renan, en 1893, la féministe Pauline Savari, auteur d'un roman vite oublié, *Le Héros cosaque*, décida de se porter candidate à son fauteuil. L'Académie décrêta qu'elle ne pouvait prendre en considération sa candidature au motif avancé par le duc d'Aumale que, pour "entrer à l'Académie, il fallait être citoyen français, c'est-à-dire avoir satisfait à la conscription, ce qui n'était pas le cas des femmes". Nul n'osa rappeler au fils du roi Louis-Philippe que les statuts de l'Académie ne comportaient aucune indication quant à la nationalité ou au sexe de ses membres.»

Ainsi, selon ces divers arguments (qui sont aujourd’hui fallacieux ou peu convaincants), la candidature d’une femme relève bien de l’impossible. Les esprits n’y sont pas prêts.

– Deux exemples révélateurs de l’état d’esprit conservateur et patriarcal de la société dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

• **Barbey d’Aurevilly**

Cet écrivain connu pour ses critiques envers l’Académie française exprime un avis tranché et marqué d’un fort cynisme sur la question des femmes à l’Académie. Son article intitulé « L’Académie sans candidats » publié dans *Le Gaulois* du 19 mai 1873, très mordant, fait le constat qu’il n’y a plus de candidats à l’Académie française, ce qui lui permet de s’exprimer sur l’éventuelle présence des femmes. Voici ce qu’il écrit :

« Il est vrai que les gens d’esprit lui manquent, il lui restera les imbécilles pour candidats, à l’Académie, et si les imbécilles eux-mêmes vieilcastelisés ne voulaient plus mordre à la grappe de l’Académie, elle aurait, en dernier désespoir, les femmes, qui déjà la guignent avec convoitise... Combien de bas-bleus pour faire la monnaie du moindre des candidats? [...] Pauvre Académie! Tombée en quenouille, enjuponnée, finie, morte sur pied, faute de candidats! »

La candidature des femmes est clairement, pour cet écrivain réactionnaire et souvent féroce, une candidature par défaut et même impensable.

• **Le duc d’Aumale**

Élu en 1871, l’académicien, en refusant la candidature de Pauline Savari, remet en cause la citoyenneté même des femmes, ce qui justifie leur inéligibilité de fait.

Une candidature féminine est bien, selon cet argument imparable, impossible.

– **Les « ratés » de l’Académie française.**

C’est le terme employé par Dominique Bona, élue en 2013, dans une chronique à la radio, pour parler des femmes qui auraient dû être académiciennes, et parmi celles-ci une autrice dont elle a rédigé la biographie :

« Pour moi le principal raté, c’est Colette, et je le regrette infiniment. Je regrette que l’Académie française ne l’ait pas choisie, mais c’est très tard les femmes à l’Académie, il faudra attendre Marguerite Yourcenar. Pour les femmes, il y a évidemment un défi particulier, car c’est encore plus difficile. On sait qu’à l’Académie on est peu nombreuses, et ce ne serait pas mal qu’on soit un peu plus. »

On peut également évoquer Germaine de Staël, Marceline Desbordes-Valmore, Anna de Noailles, George Sand, Marguerite Duras, Simone de Beauvoir qui auraient pu être académiciennes, bien avant 1980.

2. Le xx^e siècle : des premières candidatures acceptées à l'élection d'une femme. Un lent processus

- L'influence de la candidature de Marie Curie à l'Académie des sciences : faire naître et faire exister la possibilité de la candidature de femmes, contraindre à un débat.

La candidature officielle de Marie Curie permet au débat sur l'élection des femmes à l'Institut¹ d'entrer dans une phase nouvelle, celle d'une réelle réflexion sur le sujet. Sa candidature a en effet obligé l'Académie française à débattre de cette question, même si, en 1910, elle est aussi rejetée... afin de ne pas créer de précédent.

Mais grâce à cette candidature, le débat est bel et bien relancé. Le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Thureau-Dangin, revient en 1910 sur la candidature de Pauline Savari et, pressé par certains membres de l'Institut, impose à la Compagnie de réfléchir à la question de l'éligibilité des femmes.

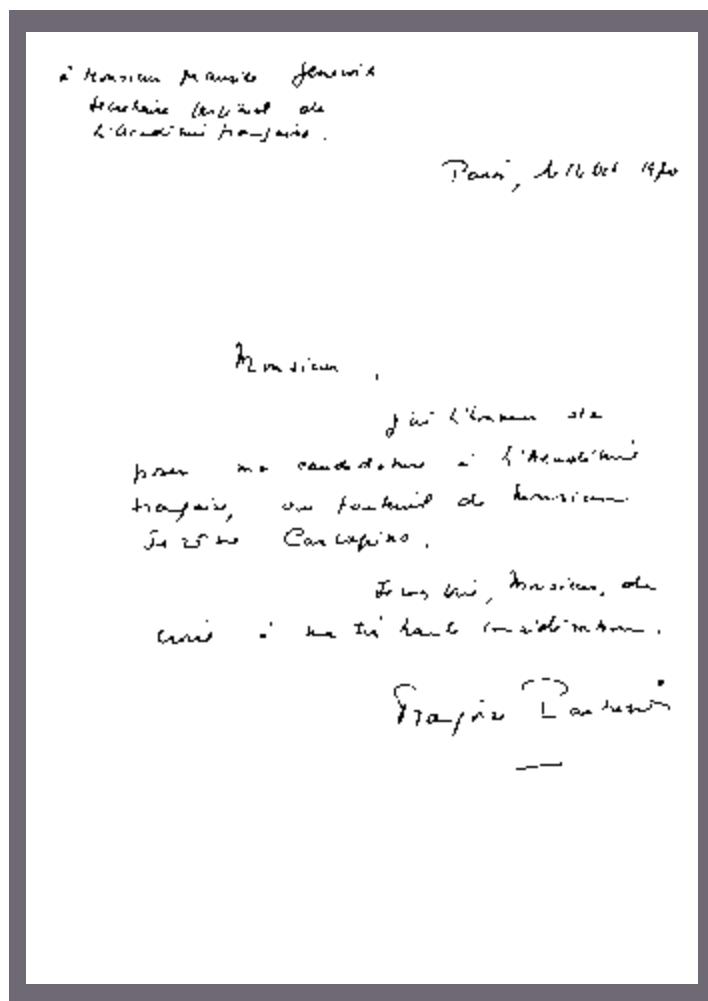
Les académiciens Émile Faguet, Maurice Barres et Maurice Donnay, respectivement élus en 1900, 1906 et 1907, ont été les meilleurs défenseurs, à cette époque, de l'entrée des femmes à l'Académie française.

– 1971, la candidature de Françoise Parturier.

Il s'agit de la première candidature féminine enregistrée par l'Académie française, et qui n'obtient qu'une voix, mais elle a au moins le mérite de faire admettre par l'Académie comme valide un vote en faveur d'une femme.

Françoise Parturier, écrivaine et journaliste déclare alors aux médias :

«Je pose ma candidature à l'Académie française sans volonté de provocation ou de scandale, mais par la seule logique des idées que je défends par ma plume depuis plus de quinze ans et dans mon cœur depuis toujours. Je pense aussi que le moment est venu pour ce geste. Je n'ai pas d'ambition personnelle, mais le désir de faire ouvrir la porte [...]. Comment accueillera-t-on ma revendication respectueuse de nos vieilles institutions? J'en suis curieuse, et ce sera une expérience. Je regrette seulement d'avoir à proposer d'aussi faibles mérites que les miens, mais qui d'autre a osé?» (*Le Monde*, 1970.)



– D’autres tentatives qui échouent également.

En 1975, la journaliste et femme de lettres Louise Weiss vient d’être refusée à l’Académie française. Les académiciens Louis Leprince-Ringuet, Jean Mistler et Jacques Chastenet s’opposent tous à la candidature des femmes à cette prestigieuse institution, avec les mêmes arguments misogynes qu’auparavant. On perçoit encore à cette époque une réelle réticence, ainsi qu’un esprit réactionnaire qui habite encore une large part de la société française. (Voir le document audiovisuel ci-dessous.)

[Les académiciens et la candidature des femmes à l’Académie française \(INA\)](#)

– Marguerite Yourcenar, une candidature qui divise mais une élection historique.

Marguerite de Crayencour est la première femme à entrer à l’Académie française, en 1980.

Des hommes qui soutiennent une femme.

Il faut noter le rôle essentiel de Jean d’Ormesson, élu à l’Académie française en 1973, qui dira dans sa réponse au discours de réception de la nouvelle académicienne que «Marguerite Yourcenar reste une espèce de mystère extrêmement célèbre, une sorte d’obscurité lumineuse».

Jean d’Ormesson s’engage dans une campagne active en 1977, soutenu par les académiciens Maurice Schumann, Jean-Jacques Gautier, Maurice Rheims et par Jean Chalon, en publiant des articles dans la presse, notamment une lettre ouverte au Secrétaire perpétuel Jean Mistler.

Jean Chalon dresse un portrait élogieux de l’autrice française, née à Bruxelles d’une mère belge et d’un père français, et naturalisée américaine en 1947 : Marguerite Yourcenar est «une gloire et la lumière de nos lettres», elle écrit des chefs-d’œuvre et mène «une vie exemplaire entièrement vouée aux arts, à l’érudition, aux patientes de l’écriture». Elle est entrée à l’Académie royale de Belgique en 1970. «L’Académie française, s’exclame Jean Chalon, a refusé Noailles et Colette: un troisième refus serait beaucoup, ce serait trop!» Il termine en évoquant le «pur joyau que sera le discours de réception de Marguerite Yourcenar».

Mais Marguerite Yourcenar ne souhaite pas faire acte de candidature.

Jean d’Ormesson finit par s’adresser officiellement à elle qui lui répond, le 22 octobre 1979 :

«Du moment que je ne suis pas obligée de faire acte de candidature, ce à quoi je répugne instinctivement, et d’autant plus que ma qualité de femme rend en quelque sorte cette démarche plus voyante encore, et du moment que je ne suis pas non plus obligée à une résidence fixe à Paris même pour une partie de l’année, rien certes ne me ferait refuser l’honneur que vous souhaitez si généreusement pour moi. Le faire me paraîtrait insulter à plus de trois siècles d’histoire littéraire française.» Et elle ajoute : «S’il faut jamais que je succède à quelqu’un, je serai honorée que ce soit à Roger Caillois.»

Sa petite phrase : «Je ne ferai pas à la France l’impolitesse de refuser cet honneur» fera la une de tous les journaux.

– Les opposants à sa candidature.

De nombreux académiciens s'opposent à cette élection. Certains propos sont révélateurs du conservatisme de la Compagnie, reflet d'un esprit réactionnaire présent chez nombre d'intellectuels de l'époque.

Ainsi Jean Guitton, élu en 1961, déclare-t-il en 1980, juste après l'élection de Marguerite Yourcenar : « L'Académie pendant 300 ans avait vécu sans femmes et elle pouvait encore vivre 300 ans sans femmes. » Quant à l'historien Pierre Gaxotte, élu en 1953, il va jusqu'à affirmer : « Si on élisait une femme, on finirait par élire un nègre... »

Anne Pons, dans son article du *Point* (cf. [annexe 1](#)) reprend les propos des académiciens, d'abord ceux qui sont hostiles à l'élection d'une femme :

« Mais il y a les tenants de la tradition. L'Académie est un club d'hommes. Cet esprit-là fait dire à Jean Mistler : "Nous devons respecter nos statuts anciens" ; à Maurice Druon : "Il me paraît souhaitable de ne pas bousculer ce qui fait que l'Académie tient depuis si longtemps" ; à André Chamson : "Yourcenar est le monstre du Loch Ness. Il ne faut pas passer du mépris à la louange exagérée" ; à Jean Dutourd : "Je suis opposé à l'entrée d'une femme à l'Académie. Quant à Marguerite Yourcenar, elle a trop lu pour bien écrire." »

Georges Dumézil, Claude Lévi-Strauss refusent de donner leur sentiment sur la question. Yourcenar s'est mise à dos ceux qui n'aiment pas qu'on chamboule les institutions, les historiens des religions, les ethnologues. Les ducs sont prudents. Louis de Broglie juge : « Une femme à l'Académie ? Il est probable que cela arrivera un jour. » Jean Guitton ne juge pas cette entrée désirable : « Le plus grand honneur que l'on puisse faire à une femme est de l'admirer sans l'élire. » Quant à Antoine de Lévis Mirepoix, il admire Marguerite Yourcenar, mais il avoue que son entrée demande réflexion.

La bassesse et la violence des propos contre la femme en général et Marguerite Yourcenar en particulier sont bien réelles mais n'ont pas eu raison de l'élection de la première académicienne.

Car il y a de nombreux académiciens qui la soutiennent. Anne Pons les cite également :

« Mais le plus grand nombre est loin de se montrer sexiste. Eugène Ionesco, Félicien Marceau, Étienne Wolff, Alain Peyrefitte, Michel Déon et Maurice Rheims, qui ne voit en Yourcenar "ni un homme ni une femme, mais un superbe objet de culture", regrettent que d'autres écrivains du sexe n'aient pas été accueillis à l'Académie par le passé, comme Mme de La Fayette, Colette, Anna de Noailles. »

– Le 6 mars 1980 : jour de l'élection.

Marguerite Yourcenar est élue au fauteuil de Roger Caillois avec 20 voix contre 12 pour son adversaire Jean Dorst, mais les critiques et la virulence des propos vont se poursuivre.

ACADEMIE FRANÇAISE				
du <u>Pauline GOUIN</u> 19 Juillet 1980				
Conseil	1 ^e Scrutin	2 ^e Scrutin	3 ^e Scrutin	4 ^e Scrutin
Mme				
<u>Madeleine Blanquienné</u>				
<u>Gouin</u>	20			
<u>Mr Paul DORST</u>	12			
<u>Mr Jean CHAMSON</u>	0			
<u>Bernardine Blanche mesquini</u>	4			
<u>Chamson</u>				
Totaux...	35			
Membre élu : <u>Madeleine Marguerite YOURCENAR</u>				

Le 8 mars, Wolinski publie un dessin humoristique qui, derrière son aspect de caricature, pointe le changement radical que représente cet évènement de faire entrer une femme sous la Coupole.



– Le 22 janvier 1981 : jour de la réception.



Marguerite Yourcenar refuse de porter l'habit vert. Elle prend place sous la Coupole habillée par Yves-Saint-Laurent qui lui a confectionné un ensemble de velours noir réhaussé d'un châle de soie blanche. C'est un moment historique, et les deux discours de l'éloge et de la réponse à cet éloge sont à la hauteur de l'évènement.

[Discours de réception de Marguerite Yourcenar](#)

[Réponse au discours de réception par Jean d'Ormesson](#)

Jean d'Ormesson prononce le mot jusque-là interdit sous la Coupole de « Madame ». Dans un épisode de l'émission de radio *Les Grandes Traversées* sur France Culture, il se souvient : « Quelques académiciens ont continué à s'adresser à elle en lui disant Monsieur ! »

3. Ce que change l'élection de femmes à l'Académie française

– L'entrée du mot « Madame » sous la Coupole.

Ce mot est donc prononcé pour la première fois dans l'enceinte de la Coupole par Jean d'Ormesson en 1981.

«Ce sont, j'imagine, des réflexions de cet ordre qui vous ont incités, Messieurs, à me permettre de prononcer devant vous – sans que le ciel me tombe sur la tête, sans que s'écroule cette Coupole, sans que viennent m'arracher de mon fauteuil les ombres indignées de ceux qui nous ont précédés dans cette lignée conservatrice d'un patrimoine culturel où, fidèles à l'étymologie, nos pères semblent s'être livrés depuis toujours et tout seuls à une espèce d'équivalent masculin et paradoxal de la parthénogenèse – **un mot inouï et prodigieusement singulier: Madame**. Madame, c'est une grande joie pour moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette vieille et illustre maison où vous êtes, non pas certes le premier venu, mais enfin la première venue, une espèce d'apax du vocabulaire académique, une révolution pacifique et vivante, et où vous constituez peut-être, à vous toute seule, un des événements les plus considérables d'une longue et glorieuse histoire. Je ne vous cacherai pas, Madame, que ce n'est pas parce que vous êtes une femme que vous êtes ici aujourd'hui: c'est parce que vous êtes un grand écrivain. Être une femme ne suffit toujours pas pour s'asseoir sous la Coupole. Mais être une femme ne suffit plus pour être empêchée de s'y asseoir.»

[Réponse de Jean d'Ormesson au discours de réception de Marguerite Yourcenar](#)

Dans son discours de réception, le 12 mars 2009, [Jean-Loup Dabadie](#) fait l'éloge de ce mot et revient sur l'histoire des candidatures féminines. Les esprits changent lentement, mais l'évolution est bien là.

«En prononçant ce mot, l'un des plus beaux de la langue française, "Mesdames", je mesure ce privilège qui ne m'aurait pas été accordé avant le jeudi 22 janvier 1981 à 15 heures, heure historique où ici même Marguerite Yourcenar fut la première à vous remercier d'avoir accueilli une femme au sein de l'Académie française, "honneur sans précédent", vous disait-elle.»

[Discours de réception de Jean-Loup Dabadie, et réponse de M. Frédéric Vitoux](#)

– La question du costume et de l'épée : un faux prétexte d'exclusion.

Accompagnant le sujet de la présence des femmes à l'Académie française durant le xx^e siècle, une question centrale, loin d'être anecdotique, surgit dans ce débat, celle du costume des futures académiciennes.

Ainsi l'exprime Gaston Deschamps (écrivain, journaliste et archéologue à qui l'Académie française a décerné le prix Montyon en 1893 pour *La Grèce d'aujourd'hui* et le prix Vitet en 1912 pour l'ensemble de son œuvre) dans son article du *Figaro*, le 4 janvier 1911 (cf. [Annexe 2](#)) :



« Un très grand nombre de femmes éminentes sont parfaitement dignes, par leur mérite littéraire ou scientifique, d'obtenir la consécration académique. Cela n'est pas douteux. Mais que de difficultés ! Il y a la question du costume. »

En 1911, le journal *Femina* demande à ses lectrices d'élire 40 écrivaines, contemporaines ou d'autrefois, pour remplir une **académie féminine imaginaire**. Cette académie fictive ne verra jamais le jour mais ce fut l'occasion de proposer des esquisses de costumes pour des académiciennes. (cf. [Annexe 3.](#))

« Une objection, le costume des académiciennes putatives ! Eh bien, soit ! – Mais puisque l'on recommandait d'y songer, *Femina* y a songé et elle apporte dans ces pages la réfutation de cette prétendue objection : elle a fait établir, par des dessinateurs d'un talent reconnu et par des couturiers en vue, des croquis des différents costumes possibles pour nos futures académiciennes et elle espère que les œuvres de ces nouveaux David démontreront que cette objection “la plus sérieuse” n'est pas très sérieuse.

Au surplus, nous aurions pu nous borner à répondre à une telle “objection” que le costume des académiciens date d'un siècle environ, alors que l'Académie française en compte presque trois ; que, par conséquent, pendant près de deux siècles les académiciens n'eurent pas de costume et, qu'au reste, le costume ne fait pas plus l'académicien que l'habit ne fait le moine.

La plupart de nos dessinateurs ont banni l'épée de leurs projets, aucune des femmes de lettres que nous avons questionnées n'en veut : Mme Myriam Harry propose malicieusement de la remplacer par un éventail ; Mme Jane Catulle-Mendès lui préfère “un beau bijou” innocent et pacifique ; un seul couturier le maintient dans son croquis. Ainsi son sort ne paraît-il pas fixé. Cette exclusion est un symbole – le symbole de la féminité que les femmes veulent respecter, même en entrant à l'Académie. Et cela, nous l'espérons, donnera à réfléchir aux antiféministes simplistes qui ne cessent de railler ce qu'ils appellent “l'aptitude des femmes à singer les hommes”. » (*Femina*, 1911.)



En 1960, cette question de l'habit d'éventuelles académiciennes est reprise. Dans une longue correspondance de 1963 à 1975 (cf. [Annexe 4](#)) entre le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Genevoix, et un dessinateur de mode, sont présentés les projets de costumes appelés « modèles G. Sand, Colette et Delly ». (cf. [Annexe 5.](#))

On voit bien que l'existence de cette correspondance met en perspective l'évolution de l'accueil par l'Académie française d'une éventuelle présence féminine sous la Coupole. Cela est envisagé, donc est envisageable. Toutefois ce projet ne verra pas le jour.

Il est à noter que l'habit, créé sous Napoléon I^{er}, ne devait aucunement être décliné au féminin. Par ailleurs, cet obstacle de l'absence d'un habit pour les femmes était une fausse excuse, car ce costume date de la restauration des anciennes Académies après la Révolution et la création de l'Institut en 1795 par Napoléon: pendant près de deux siècles, les académiciens n'ont pas porté d'habit spécifique. Enfin, avec cette question du costume, on retrouve, de manière implicite, les mêmes clichés qui discréditent la possibilité d'une candidature féminine: la femme est présentée comme coquette, superficielle, frivole, caractéristiques qui ne peuvent convenir au sérieux, à la dignité d'une institution comme celle de l'Académie française.

– Depuis 1980, l'épée et l'habit des académiciennes élues.

L'épée ou son substitut.

Les femmes et les ecclésiastiques sont dispensés du port de l'épée, symbole d'appartenance à la maison du roi. Néanmoins, [Hélène Carrère d'Encausse](#), [Florence Delay](#), [Simone Veil](#), [Assia Djebar](#), [Danièle Sallenave](#), [Dominique Bona](#) et [Barbara Cassin](#) ont choisi d'en porter une lors de leur réception.

Mais [Marguerite Yourcenar](#) a, quant à elle, reçu du comité de l'épée, constitué de ses proches, un aureus de l'empereur Hadrien, transformé en pendentif.

[Jacqueline de Romilly](#), élue en 1988, et qui avait reçu une broche symbolique après son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1975, a préféré remplacer l'épée par un sac à main brodé.

[Chantal Thomas](#), élue en 2021, a choisi de porter un éventail japonais du théâtre nô, à la place de l'épée, reprenant l'idée proposée par Myriam Harry dans le journal *Femina* en 1911. (cf. photo ci-contre.)

Les costumes sont les réalisations des plus grands couturiers comme Chanel, Patou, Lacroix, qui ont une grande liberté de création, puisque l'arrêté de 1801 concernant l'habit académique ne prévoit pas de tenue pour les femmes.

Assia Djebar, tout comme l'avait fait Marguerite Yourcenar, a refusé de porter l'habit.



4. Le combat pour la parité continue

– Des avancées mesurées.

Dix femmes ont été élues à l'Académie française depuis Marguerite Yourcenar :



Jacqueline de Romilly, élue en 1988 ; Hélène Carrère d'Encausse, élue en 1990 ; Florence Delay, élue en 2000 ; Assia Djebar, élue en 2005 ; Simone Veil, élue en 2008 ; Danièle Sallenave, élue en 2011 ; Dominique Bona, élue en 2013 ; Barbara Cassin, élue en 2018 ; Chantal Thomas, élue en 2021 ; Sylviane Agacinski, élue en 2023

L'augmentation des candidatures de femmes depuis 1981 montre qu'un combat est mené pour une plus grande représentation ou « visibilité » des femmes à l'Académie.

FEMMES CANDIDATES A L'ACADEMIE FRANCAISE		
Mmes	Janine CHARRAT	1975
	Chantal DUPILLE	1976
	Katia GRANOFF	1982
	Raymonde LEFEVRE	1983
	Marie-Madeleine MARTIN	1978, 1979, 1983
	Françoise PARISIEN	1971
	Duchesse Edwige de LA ROCHEFOUCAULD	1983
	Jacqueline de ROMILLY	1986, 1988
	SEILLE-AUBAC	1977
	Viorica STAVILA	1986
	VAUCIENNE	1975
	Louise WEISS	1975 (? fois)
	Marguerite YOURCENAR	1980
	Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE	1990

– Une femme Secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse.

Déjà dans l'article du *Figaro* de 1911 cité plus haut, Gaston Deschamps évoque la possibilité d'une femme comme présidente de l'Institut : « Il y a la question de la présidence de l'Institut, qui échoit alternativement à chacune des cinq sections. Fera-t-on préside l'Institut par une femme ? Cela serait galant, mais un peu imprévu... »

Et une femme à la tête de l'Académie française ? Il faut attendre Hélène Carrère d'Encausse (cf. photo ci-contre), élue en 1990, qui devient Secrétaire perpétuel en 1999, succédant à Maurice Druon. C'est une première qui comporte une dimension symbolique forte.



– Entretien avec Dominique Bona, écrivaine et biographe, élue à l'Académie française en 2013.



Retranscription de l'entretien avec Mme Bona

Quelle image de l'Académie française aviez-vous avant d'arriver dans cette compagnie? Quel regard portiez-vous sur une institution qui a mis longtemps à faire une place aux femmes?

J'ai toujours eu un regard à la fois un peu étonné et émerveillé par cette institution, pour son histoire même, et pour la pérennité qui s'inscrit à l'intérieur de cette maison, le fait qu'on s'y succède depuis la nuit des temps, que les académiciens ont leur mission à remplir, le temps de leur passage, et qu'ensuite un autre poursuit la même tâche. C'est toujours ce qui m'a beaucoup intéressée, finalement, dans l'Académie française, cette idée qu'on s'y succède éternellement. Les femmes y ont une histoire extrêmement récente, mais à mon avis, cela n'en donne que plus envie d'en être.

C'est depuis Marguerite Yourcenar une espèce de trace qui nous est laissée, et il me semble que nous avons vraiment un rôle à remplir dans cette Académie, un rôle vis-à-vis de la langue et vis-à-vis de l'ouverture au féminin.

Quel est votre sentiment concernant l'élection de Marguerite Yourcenar?

La première femme que les académiciens ont choisie pour faire entrer le sexe dit faible à l'Académie française est un monument dans la littérature. C'est une écrivaine de grande carrure, impressionnante par son allure, par la solennité qui entoure sa personne. Elle a une légende, Marguerite Yourcenar, et les livres qu'elle a écrits ont un ton solennel comme s'ils étaient gravés dans le bronze.

Son œuvre est belle, pas seulement une œuvre noire, mais ce qui la caractérise, selon moi, c'est la place accordée à la fois à l'Histoire et à la langue. Elle s'intéresse particulièrement à l'Antiquité, aux origines en quelque sorte. Son œuvre la prédestinait à l'Académie.

On aurait pu rêver que Colette soit la première académicienne. Sa langue est si vive, coquine, stimulante ! Elle m'est infiniment plus proche que Marguerite Yourcenar, mais c'est ainsi : l'Académie s'est ouverte trop tard aux femmes pour que la romancière de *La Naissance du jour* puisse y prendre place.

Vous avez justement dit sur France Culture : « Pour moi, le principal raté, c'est Colette et je le regrette infiniment. Je regrette que l'Académie française ne l'ait pas choisie, mais c'est très, très tard, les femmes à l'Académie. Il faudra attendre Marguerite Yourcenar. Pour les femmes, il y a évidemment un défi particulier car c'est encore plus difficile. »

Pourriez-vous nous parler de ces femmes qui ont été oubliées par l'Académie française ? Et également nous parler de ce « défi très particulier » ?

Je remarque que peu de femmes sont aujourd'hui encore candidates. Je pense qu'elles n'osent pas faire ce pas. Craignent-elles la défaite ? Je n'en suis pas sûre. Je crois que, simplement, cela leur paraît trop à distance du quotidien, de la vie qui passe. C'est impressionnant l'Académie française, les femmes hésitent à s'inscrire dans son histoire.

Poser sa candidature à l'Académie, c'est un défi qu'on se donne à soi-même. Et c'est une aventure. Pour un écrivain, c'est une manière de sortir de la solitude et du silence habituels où s'écrivent les livres. Car l'aventure est collective à l'Académie, on rejoint une assemblée, une compagnie, presque une autre famille.

Vous avez été élue en 2013, et vous avez eu pour Secrétaire perpétuel une femme, Mme Carrère d'Encausse. Qu'est-ce que cela a changé selon vous ?

Hélène Carrère d'Encausse fut la première « Secrétaire perpétuelle ». Le féminin de la fonction l'aurait absolument indignée, parce qu'elle tenait dur comme fer au masculin. Elle est morte académicien, historien et Secrétaire perpétuel.

Aujourd'hui, les femmes ont pris l'habitude de se dire avocate ou pharmacienne, actrice de cinéma, comédienne de théâtre, donc pourquoi pas écrivaine ? Hélène Carrère d'Encausse considérait qu'il fallait au contraire se hisser jusqu'au masculin. Alors que le féminin est si agréable à habiter et s'impose naturellement dès lors que la place des femmes a si fortement évolué. Mes relations avec elle ont été troublées par ce désaccord sur la féminisation et, d'une manière générale, elle n'entendait pas faciliter la vie aux femmes. Elle considérait – à juste titre – qu'elles ne devaient bénéficier d'aucun privilège, pas plus à l'Académie qu'ailleurs.

Hommes et femmes travaillent à l'Académie dans une réelle harmonie. Même si l'entrée des femmes à l'Académie n'a pas été une évidence. Il y a eu de fortes résistances. Il a fallu que Jean d'Ormesson empoigne une partie de la Compagnie pour parvenir à y faire entrer Marguerite Yourcenar. Maurice Druon, l'ancien Secrétaire perpétuel, y était farouchement opposé. Et de grands esprits, comme Claude Lévi-Strauss, l'étaient également. Beaucoup d'académiciens pensaient que nous n'y avions pas notre place.

Aujourd'hui, il y a une attente inverse. l'Académie songe à évoluer vers la parité ! C'est pourquoi les femmes doivent absolument oser poser leur candidature. Et aller au-delà de leur réserve ou de leur pudeur.

Vous avez été une voix importante dans le vote d'un rapport de l'Académie française qui valide la féminisation, pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

Paradoxalement, c'est Hélène Carrère d'Encausse, opposée à la féminisation, qui a permis d'instaurer une nouvelle réflexion sur le sujet et d'ouvrir un nouveau débat. Sans elle, rien n'aurait été possible.

En fait, ce que certains d'entre nous souhaitions, c'était sortir de la situation de blocage qui datait du temps de Maurice Druon, où, effectivement, les noms de métiers, titres et fonctions devaient être dits au masculin. Une évolution semblait indispensable, dans la mesure où l'usage avait changé. Nous étions quatre dans la commission chargée de clarifier la situation : deux hommes, Gabriel de Broglie et Michael Edwards, et deux femmes, Danièle Sallenave et moi-même. Ensemble, nous avons travaillé, étudié et interrogé l'état de la langue à l'aide de statistiques, d'études, d'annexes. Et nous avons proposé d'ouvrir à la féminisation les noms de métiers, de titres et de fonctions. La conclusion rendue par l'Académie a été qu'« il n'y a pas de raison de s'opposer à la féminisation ».

Y a-t-il des femmes auxquelles vous pensez aujourd’hui pour de possibles candidatures ?

Si je cite quelques noms, ce serait en défavoriser d’autres. Mais il faut que les romancières, poétesses, autrices de chansons ou de théâtre sachent qu’elles sont attendues et ont un rôle à jouer à l’Académie française.

Quels sont les académiciens ou académiciennes qui vous ont inspirée ?

Il y a beaucoup de figures inspirantes.

Et d’ailleurs, la plupart vous regarde des cimaises où leur buste est perché. Ce sont des bustes en pierre qui vous contemplent tous les jeudis. La Fontaine, Racine, Voltaire, Victor Hugo... Dans la petite salle des séances où nous travaillons le jeudi, il y a un portrait en pied du cardinal de Richelieu peint par Philippe de Champaigne. Dans sa robe rouge, le cardinal est extraordinairement présent. J’ai toujours l’impression qu’il nous regarde, qu’il nous observe avec des yeux sévères. Alors, j’espère qu’il souffle sur nous de bonnes ondes. C’était un homme très soucieux de créer l’unité de la langue, qui était à l’époque évidemment moins unifiée, puisque toutes les régions parlaient des langues diverses.

Cette diversité est largement représentée aujourd’hui puisqu’il y a dans la Compagnie des académiciens venus de tous horizons, de la francophonie mais aussi d’Italie, du Canada, de Chine, du Liban, d’Angleterre. La tradition voulue par Richelieu se trouve confrontée à une époque contemporaine ouverte aux influences du monde entier. On ne peut pas y être insensible, et l’Académie travaille à concilier tous les apports.

Quel changement dans la Compagnie appelleriez-vous de vos vœux ?

Avec un Secrétaire perpétuel venu du Liban, l’Académie française se doit d’être plus ouverte, moins secrète et d’entretenir davantage de liens avec la société d’aujourd’hui. En somme, être une Académie généreuse.

5. Orientations pédagogiques

Il est tout à fait envisageable d'utiliser ce support pour faire travailler les élèves sur la thématique de l'égalité ou les inégalités hommes-femmes, quel que soit l'objet d'étude choisi, en classe de seconde comme en première ou en terminale, en français comme en histoire.

Concernant la rhétorique et l'argumentation directe, les discours peuvent être des supports pertinents pour travailler avec les élèves.

Enfin en éducation morale et civique, ce dossier peut être utilisé comme ressource pour d'éventuels exposés d'élèves.

Annexes

- Article du *Point*, Anne Pons, « Yourcenar : Notre Dame de la Coupole »
- Numérisation de l'article du *Figaro*, « Les femmes et l'Institut », 4 janvier 1911
- Article d'Hélène Avril (« Les robes vertes », *Femina*, 1911) et les projets de costumes pour Mmes d'Houville, Rostand, Catulle Mendès
- Correspondance de 1963 à 1975 entre le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Genevoix, et Olivier Aneü
- Croquis et descriptions des costumes par Olivier Aneü, dessinateur de mode, années 1960

Les femmes de l'Académie en 2025



De gauche à droite : Mmes Danièle Sallenave, Chantal Thomas,
Barbara Cassin, Sylviane Agacinski, Dominique Bona

Annexe 1

Article du *Point*, Anne Pons, « Yourcenar : Notre Dame de la Coupole »

Tout a commencé à l'automne 1979, lorsque Jean d'Ormesson, Jean-Jacques Gautier et Maurice Rheims lancent la candidature Yourcenar. Conflit de générations sous la Coupole ? Dix des quarante sont nés au siècle dernier, dix avant 1910, les autres après 1920. Le benjamin : Alain Peyrefitte, 54 ans. Lorsque la tempête s'abat sur la quai Conti, on peut croire un moment que la vieille garde, menée à l'assaut par André Chamson, tire l'épée contre les jeunes de 55 ans comme Jean d'Ormesson. L'élection est reportée du 6 décembre au 6 mars, tandis que d'Ormesson, le descendant des Le Peletier de Saint-Fargeau, se voit traité de « petit voyou » et de « gauchiste »... En réalité, l'âge n'a rien à voir avec l'affaire.

Marguerite Yourcenar n'a pas voulu postuler, comme c'est l'usage, en envoyant la lettre de circonstance. N'importe qui peut adresser une demande de candidature au quai Conti. Il suffit même de rencontrer un Immortel dans la rue pour la lui faire connaître. Marguerite Yourcenar, n'ayant pas contracté la fièvre verte, s'est contentée de consigner par écrit qu'elle accepterait l'honneur qui lui serait fait avec gratitude et d'écrire une lettre charmante à Jean d'Ormesson. Les esprits s'apaisent un peu. [...]

Mais il y a les tenants de la tradition. L'Académie est un club d'hommes. Cet esprit-là fait dire à Jean Mistler : « Nous devons respecter nos statuts anciens » ; à Maurice Druon : « Il me paraît souhaitable de ne pas bousculer ce qui fait que l'Académie tient depuis si longtemps » ; à André Chamson : « Yourcenar est le monstre du Loch Ness. Il ne faut pas passer du mépris à la louange exagérée » ; à Jean Dutourd : « Je suis opposé à l'entrée d'une femme à l'Académie. Quant à Marguerite Yourcenar, elle a trop lu pour bien écrire. »

Georges Dumézil, Claude Lévi-Strauss refusent toute réponse. Yourcenar s'est mis à dos ceux qui n'aiment pas qu'on chamboule les institutions, les historiens des religions, les ethnologues. Les ducs sont prudents. Broglie juge : « Une femme à l'Académie ? Il est probable que cela arrivera un jour. » Quant à Lévis Mirepoix, il admire Marguerite Yourcenar, mais il avoue que son entrée demande réflexion. Jean Guitton ne juge pas cette entrée désirable : « Le plus grand honneur que l'on puisse faire à une femme est de l'admirer sans l'élire ». Mais le plus grand nombre est loin de se montrer sexiste. Ionesco, Félicien Marceau, Etienne Wolff, Alain Peyrefitte, Michel Déon et Maurice Rheims, qui ne voit en Yourcenar « ni un homme ni une femme, mais un superbe objet de culture », regrettent que d'autres écrivains du sexe n'aient pas été accueillis à l'Académie par le passé, comme Mme de La Fayette, Colette, Anna de Noailles.

Anne Pons, « Yourcenar : Notre Dame de la Coupole », *Le Point*, 3-9 mars 1980.

Article d'Hélène Avril (*Femina*, 1911) et les projets de costumes pour

Mmes d'Houville, Rostand, Catulle Mendès

Femina

LES ROBES VERTES



TROIS CURIEUX COSTUMES

Comment s'habilleront les femmes pour siéger sous la Coupole, si elles doivent y siéger un jour? — La question a paru digne d'être posée et *Femina* s'est chargée de la résoudre. Voici quelques projets de costumes établis par les dessinateurs et les grands couturiers parisiens. A gauche, projet

D'ACADEMIENNES

établi par M. PAUL POIRET; c'est la mode des draperies adaptée à un costume « officiel ». Au centre: projet de ROUBILLE: l'épée est transformée en épingle à cheveau; à droite, projet de RENÉ PRÉJELAN: travesti amusant, peut-être trop amusant pour une grave académicienne.

PROJETS DE COSTUMES POUR ACADEMIENNES

La grande et redoutable question de l'admission des femmes à l'Institut de France est, depuis quelques semaines, entrée dans une phase nouvelle : une femme éminente entre toutes, une savante dont les travaux ont révolutionné des notions jusqu'alors admises de la Physique et de la Chimie, Mme Curie — pour tout dire — a posé officiellement sa candidature au fauteuil, redevenu vacant, qu'occupa naguère son mari dans l'illustre compagnie. Et tout aussitôt, comme l'Académie des Sciences semblait disposée à accueillir loyalement cette candidature, voici que les quatre autres « classes » de l'Institut marquent quelque agitation : une pétition circule sous la Coupole, demandant que la question fasse l'objet d'une discussion générale entre toutes les sections ; une première réunion a lieu et le début renvoyé à un mois. Et tout porte à croire que ce délai sera mis à profit par les partisans des deux solutions en présence — admission ou exclusion — pour étudier les traditions et les statuts, rechercher les précédents, raffiner des arguments, fourbir et forger des armes...

Ainsi MM. les Immortels se préparent à la lutte, et il s'avère que, au sein même de là docte assemblée, il y a aujourd'hui des divergences nettement avouées sur la légitimité de l'ostracisme qui frappe les femmes au seuil du Palais-Mazarin : cette fois donc, puisque la question est posée non plus seulement devant l'opinion publique, mais devant les Immortels eux-mêmes, puisque ceux-ci acceptent de la discuter ou plutôt puisqu'ils ne peuvent plus l'échapper, on peut espérer que la cause féminine sera défendue avec quelque chaleur devant leurs pairs par les Académiciens qui en sont dès longtemps les avocats dans la presse parisienne : Emile Faguet, Maurice Barrès, Maurice Donnay entre autres... Mais réduiront-ils, ceux-là, les irréductibles toujours en majorité ? Tout est là et, à vrai dire, il serait téméraire encore de le penser...

Néanmoins, je le répète, la candidature de Mme Curie a poussé la question dans une phase nouvelle ; elle a constraint MM. les Académiciens à un débat qu'ils avaient toujours différé et, si la solution ne sort pas encore de ce débat — du moins il lui fera accomplir un grand pas. Et puis l'initiative de Mme Curie aura toujours eu cette heureuse fortune de remettre à l'actualité une controverse dont l'intérêt n'est jamais

épuisé. Tandis que l'Institut se prépare à la lutte, la presse continue sa propagande, et ce n'est pas sans une curiosité soutenue que le public a suivi dans l'*Intransigeant* une longue enquête, qui avait pour objet de faire désigner par les écrivains contemporains les « trois femmes qui mériteraient le plus de siéger sous la Coupole ».

En dépit des camaraderies littéraires à sauvegarder, des petites prudences si promptes à s'effrayer, des réserves professionnelles trop habiles et parfois trop spirituelles, la grande majorité de nos confrères grands et petits a parlé et, bien que le dépouillement numéral de l'enquête n'ait pas encore été publié, il semble bien que les trois femmes ainsi désignées doivent être Mmes Gérard d'Houville, la comtesse Mathieu de Noailles et Colette Willy — après qui viendraient immédiatement Daniel Lesueur, Marcelle Tinayre, Myriam Harry, Lucie Delarue-Mardrus, Aurel, Jean Bertheroy, Jane Catulle Mendès. Nous ne discuterons pas ces choix, ou plutôt l'ordre de ces choix : il procède du *nombre*, autorité souveraine et inattaquable, dont il est sage de se borner à enregistrer les décisions.

* * *

Mais l'enquête de l'*Intransigeant* a posé une autre question — et d'une manière amusante : la plupart des écrivains qui y ont pris part se sont, en effet, demandés :

— « Des académiciennes, fort bien ! Mais leur costume? Songez-y : c'est l'objection la plus sérieuse ! »

Une objection, le costume des académiciennes putatives !

En bien, soit ! — Mais puisque l'on recommandait d'y songer, *Femina* y a songé et elle apporte dans ces trois pages la réfutation de cette prétendue objection : elle a fait établir, par des dessinateurs d'un talent reconnaissable et par des couturiers en vue, des croquis de différents costumes possibles pour nos futures académiciennes et elle espère que les œuvres de ces nouveaux David démontreront que cette objection « la plus sérieuse » n'est pas très sérieuse.

Au surplus, nous aurions pu nous borner à répondre à une telle « objection » que le costume des académiciennes date d'un siècle environ, alors quell'Académie française en compte presque trois ; que, par conséquent, pendant près de deux siècles

les académiciens n'eurent pas de costume et, qu'au reste, le costume ne fait pas plus l'académicien que l'habit ne fait le moine. Mais cette érudition simpliste eût été trop facile et nous avons préféré ne pas en encourrir le reproche...

Voici donc réunie sur ces pages une douzaine de costumes d'académiciennes : certains, comme ceux de Roubille et de René Préjelan, sont des fantaisies amusantes. D'autres sont graves, constituant, pour la plupart, des adaptations plus ou moins fidèles du costume même de nos Immortels — et cela est à considérer en un Temple où la Tradition est la déesse que l'on vénère.

Ces modèles, nous les avons soumis à quelques-unes des femmes de lettres qui, le cas échéant, pourraient être appelées sous la Coupole : bien que chacun d'entre eux ait été établi dans notre esprit pour une femme déterminée, celle qui en est ici revêtue — nous leur avons demandé de désigner respectivement celui qui leur conviendrait le mieux : leur choix n'a pas toujours concordé avec le nôtre et cette divergence ne donne que plus de piquant et plus de sincérité et plus de diversité à notre enquête. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, voici les réponses qu'elles nous ont envoyées.

D'abord, celle de Mlle Myriam Harry, désinvolte et spirituelle :

« Lequel de ces costumes j'adopterai si j'étais académicienne ?

« Aucun je crois. J'en inventerai un, ou plutôt je m'en ferai dessiner un par le peintre Jean Patricot, qui sait si merveilleusement nous envelopper.

« Car si ces messieurs daignent nous recevoir sous leur Coupole, nous leur devons bien de les récompenser, en apportant parmi l'austère assemblée toute la grâce et toute la fantaisie de notre coquetterie.

« Vêtissons-nous comme des fées avec des robes couleur du temps, couleur de lune ; piquons fruits et fleurs en nos cheveux, laissons flotter nos voiles comme des ailes, jouons de l'éventail au lieu de cliquer de l'épée et, puisque notre élection me paraît chose bien chimérique, remplaçons les lauriers certains de la gloire par des guirlandes de chimères.

MYRIAM HARRY. »

Celle de Mme Daniel Lesueur, désabusée et fière :



PROJET DE COSTUME D'ACADEMIENNE,
POUR M^e GÉRARD D'HOUVILLE, PAR RENÉ LELONG

Veste courte brodée de palmes vertes, larges revers de soie, jabot de lingerie et dentelle; gilet de soie blanche. Sur la jupe très étroite, larges galons verts; au bas, motifs de palmes. René Lelong remplace l'épée par une jolie canne d'ébène à pommeau d'orfèvrerie. Ce costume se complète d'un manteau rond de forme identique à celui de nos académiciens.

« Le costume dessiné par M. René Lelong me paraît le plus gracieux. Mais, je fais des vœux pour que les femmes ne soient pas académiciennes. Du jour où l'on nous offrirait un fauteuil, adieu le repos d'esprit ! A peine y en aurait-il une de satisfaite (celle qui l'occupera) pour tant d'autres qui souffriraient, pleureraienr, rage-raient, de n'être pas choisies. Que de sentiments un peu bas, d'aigreur, d'envie, nous aurions à écouffer, avec l'humiliation de les découvrir, comme des herbes mauvaises dans le jardin de nos rêves. Et l'élu ?... Serait-elle à l'abri des préoccupations mesquines ?... Oh ! que non ! C'est son costume qui ne lui irait pas... C'est son discours, accueilli froidement... C'est la pigûre des insinuations sur les causes secrètes de son triomphe. Sans compter la fatigue des dé-marches, l'anxiété, les attentes fiévreuses. Chers confrères masculins de l'Institut, écartez de nous ce calice !... »

DANIEL LESUEUR ».

Celle — prudente ! — de Mme Marcelle Tinayre qui, tout en « préférant » le costume dont nous l'avons précisément habillée, nous écrit :

« Les autres sont aussi très gentils, mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, ni habiller l'académicienne avant de l'avoir élue. »

MARCELLE TINAYRE. »

Celle de Mme Jane Catulle-Mendès — ingénieuse et simple :

« D'abord il est bien probable que les personnes graves qu'on nommerait, s'il y avait lieu, académiciennes, seraient peu soucieuses de leur costume ! Pourtant il faut tout prévoir, même l'imprévu. Et je pense que le meilleur moyen de tout arranger serait de laisser aux élues leur toilette habituelle en ornant de quelque insignie, un beau pendan-tif, par exemple ! »

JANE CATULLE-MENDÈS. »

En nous remettant cette lettre, Mme Jane Catulle-Mendès nous a confié que si elle avait à choisir un costume d'académicienne parmi ceux que nous lui proposons, c'est à celui dessiné par Touraine qu'iraient ses préférences : elle croit cependant qu'elle en retrancherait le col droit et le jabot... Et il est amusant de signaler ce souci de coquetterie — qui montre que nos femmes de lettres ne sont pas disposées à abdiquer leur féminité, même pour conquérir l'Immortalité. Il est vrai que ce souci a une justification rationnelle : Mme Catulle-Mendès estime que le principe d'un costume uniforme est inadmissible — et irréalisable, car la même forme de robe ne convient pas à toutes les femmes, et il faut prévoir que parmi les futures académiciennes, il s'en trouvera des grandes, des petites, des minces et des moins minces : celles-ci pourront-elles imposer leur esthétique à celles-là ? Voilà qui nous promet un passionnant débat pour le jour où seraient clos en faveur des femmes celui qui se poursuit en ce moment même à l'Institut !

A ces quelques déclarations — nous aurions voulu joindre l'opinion de Mme Lucie Delarue-Mardrus et celle de Mme la comtesse Mathieu de Noailles : mais l'une voyage en Tunisie et l'autre est actuellement trop souffrante pour affronter les indiscretions de l'interview. Nous arrêterons donc ici cette petite enquête auprès des académisables notoires.

Après les dessinateurs et les femmes de lettres — il était particulièrement intéressant de questionner sur l'objet qui nous occupe les grands couturiers parisiens : ils doivent avoir voix au chapitre — puisque, en définitive, le costume des académiciennes, comme toutes les autres toilettes féminines, relève de leur art ; c'est eux qui, peut-être, un jour, seront appelés à résoudre pratiquement le problème, à trancher les difficultés que la perspicacité de Mme Jane Catulle-Mendès nous fait déjà entrevoir.

Donc Mme PAGUIN — qui a tracé pour



PROJET DE COSTUME D'ACADEMIENNE,
POUR M^e LA COMTESSE MATHIEU DE
NOAILLES, PAR TOURNAINE

C'est l'adaptation la plus exacte que l'on puisse faire du costume des académiciens à une toilette de femme. L'habit très ajusté tombe sur une jupe de velours noir.



PROJET DE COSTUME D'ACADEMIENNE,
POUR M^e JANE CATULLE-MENDÈS,
PAR SOUILÉ

Autre adaptation du costume actuel de nos académiciens. A remarquer l'ouverture du bas de la jupe et l'ornement de fourrure. Chapeau orné de touffes de plumes.



PROJET DE COSTUME D'ACADEMICIENNE,
POUR M^e DANIEL LESUEUR, PAR FABIANO.
(D'APRÈS UN CROQUIS DE M^e CHERUIT)

D'apparence il rappelle un peu l'habit sacerdotal. Robe de drap satin noir brodée de soie olive. Ceinture satin noir. Trizorne à cocarde tricolore. Epée à garde d'or.

nous le croquis d'après lequel M. Georges Scott a dessiné le costume que porte sur notre illustration Mme Marcelle Tinayre — croit que le costume d'académicienne doit être une interprétation féminine du costume d'académicien. Cette interprétation cependant ne saurait être très rigoureuse : on ne lui demande que de rappeler la tradition académique — et les broderies de feuilles de laurier qui cernent la redingote y suffisent. Pour le reste, il peut y avoir de la fantaisie et de la grâce : on remarquera sur le dessin de Georges Scott les manches courtes, le « croisé en pointe » à la taille, la forme longue et dégagée et souple des pans de la redingote : tout cela est nouveau, charmant, féminin et très académique. Pas d'épée : elle mettrait une ligne dure, trop sèche, dans cet ensemble harmonieux.

M. PAUL POIRET, lui, veut que l'académicienne reste fidèle aux draperies, au flou, à l'original. Au croquis que nous reproduisons à la première page de cet article, il joint cette note :

« L'académicienne de demain portera une tunique de tulle grec noir brodée de laurier selon l'étiquette. Cette tunique sera courte à l'antique et tombera sur un fond uni de satin vert sombre. L'écharpe sera de mousseline verte frangée d'or. Le bicorne, ornément en arrière comme celui d'Arlequin. sera surmonté d'une branche de laurier passée dans un lien d'or. »

Egalement pas d'épée : elle détonnerait sur cette robe. M. Paul Poiret rompt délibérément avec la Tradition ; loin d'adapter à la femme le costume séculaire de nos académiciens, c'est la mode actuelle féminine, sa mode, qu'il adapte à la « tenue » des académiciennes futures.

Très original aussi le projet de Mme Chéruit : c'est celui du costume que Fabiano a dessiné pour Mme Daniel Lesueur. En voici la description :

« Robe de drap satin noir brodée de soie verte olive. Devant de corsage en toile de soie blanche. Col et rabat en batiste blanche. Ceinture satin noir à glands cordonnet noir. Cette robe forme redingote dans le dos. Chapeau tricorne à cocarde tricolore. »

L'ensemble, comme on a pu le remarquer d'après notre dessin, a la sobriété et la sévérité de l'habit sacerdotal : c'est sans doute pour rappeler que l'art est un sacerdoce. L'épée — à garde d'or — est là, elle, pour rappeler que le métier d'écrivain est un dur et noble combat...

Et puisque nous en sommes à l'épée — parlons-en un peu. La plupart de nos dessinateurs l'ont bannie de leurs projets aucune des femmes de lettres que nous avons questionnées n'en veut : Mme Myriam Harry propose malicieusement de la remplacer par un éventail ; Mme Jane Catulle-Mendès lui préfère « un beau bijou », innocent et pacifique ; un seul couturier le maintient dans son croquis. Ainsi son sort ne paraît-il pas fixé, et ne peuvent-on pas affirmer qu'elle ne figurera pas dans le costume de nos académiciennes futures ? Cette exclusion est un symbole — le symbole de la féminité que les femmes veulent respecter, même en entrant à l'Académie. Et cela, nous l'espérons, donnera à réfléchir aux antiféministes simplistes qui ne cessent de râler ce qu'ils appellent « l'aptitude des femmes à singer les hommes. »

Nous aurions voulu pour terminer cette enquête recueillir encore l'opinion de quelques académiciens authentiques. Mais ces messieurs ne veulent actuellement rien dire qui puisse faire préjuger de la décision qu'ils prendront à l'égard de Mme Cuffie : leur discréption est unanime et complète. Et c'est avec peine que j'ai obtenu de l'un d'eux — à qui j'avais soumis les croquis reproduits ici — cette réponse qui n'est qu'une boutade : « Oh ! sapristi, ne me montrez pas cela !... Je serais obligé de faire arrêter ces dames pour port illégal d'un costume officiel !... »

HÉLÈNE AVRYL



PROJET DE COSTUME D'ACADEMICIENNE, POUR
M^e EDMOND ROSTAND, PAR F. FOURNERY

L'habit est devenu un long vêtement orné des broderies conventionnelles et qui se termine par une traîne harmonieuse et floue. Jabot et manchettes de lingerie plissée. Mantoue en rotonde de drap satin à large col de velours. Chapeau bicorne classique. Cela fait songer au costume de l'Aiglon. C'est à la fois gracieux et majestueux, — de grand style.

PROJET DE COSTUME D'ACADEMICIENNE,
POUR M^e MARCELLE TINAYRE, PAR SCOTT.
(D'APRÈS UN CROQUIS DE M^e PAQUIN)

On remarquera la tunique à longues basques, les manches courtes à revers et le croisé en pointe à la taille. La canne haute supplée heureusement à l'absence d'épée.

Annexe 4

Correspondance de 1963 à 1975 entre le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Genevoix, et Olivier Aneü, dessinateur de mode

Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame Lahitte
9, rue Carnot

P A U
(Basses Pyrénées)

h
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de L'Académie Française
Palais Mazarin

P A R I S

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, la faveur d'obtenir l'autorisation de soumettre à l'approbation de " L'illustre Compagnie " Trois Croquis Originaux qui, tout en respectant La Tradition, et malgré L'ESPRIT D'AMATEURISME qui présida à leur Crédit pour le pseudo - mythe Artistique d'Olivier Aneü; auraient à mon sens, le privilège d'apporter une solution satisfaisante, aux Problèmes Vestimentaires suscités par la récente initiative de Monsieur François MAURIAU, tendant à faciliter l'éventuelle admission des Femmes de Lettre à L'Académie Française ... Problèmes sur lesquels, Le Célébre Journaliste Jean Nocher, - détenteur d'un exemplaire des MODELES précités, - fit officiellement allusion, dans son Emission Radio - phonique : " En Direct Avec Vous " du 24 Mai 1963.

Dans l'attente, et en espérant que vous réserverez " un chaleureux accueil " à la requête formulée par un jeune Poéte, se consacrant à l'étude de La Figurine de Mode;

Croyez, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pau le 29 Juin 1963.

Olivier Aneü

Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame Lahitte
9, rue Carnot

P A U (Basses Pyrénées)

Pau, le 8 Juillet 1963

h
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de L'Académie Française
Institut de France
23, Quai de Conti

P A R I S VIe

Monsieur,

Accusant réception de votre estimé du 3 courant, j'ai l'honneur de vous adresser par la présente, Les Projets Vestimentaires " Colette ", " George Sand ", et " Delly " récemment créés par Moi; à l'intention des futures Immortelles ... Projets dont L'Académie Française pourra, par ailleurs, confier en temps opportun l'éventuelle réalisation au Couturier de son choix.

Dans l'attente, et en espérant que Les Modèles suscités à l'examen devaient vous daigner accorder " un préjugé favorable ", obtiendront les suffrages de " L'illustre Compagnie ", que je prie instamment d'avoir l'assibilité de m'informer de la teneur de sa haute appréciation;

Croyez, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Olivier Aneü

ACADEMIE FRANCAISE

23, QUAI CONTI, VI^e

LE SECRETAIRE

Paris, le 3 Juillet 1963

Monsieur,

Monsieur Maurice Genevoix, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a dû quitter Paris, m'a demandé de répondre à votre lettre du 28 Juin dernier.

Il serait en effet très heureux de prendre connaissance des trois croquis que vous offre de lui faire parvenir. Mais il est bien entendu que l'éventuelle élection de femmes de lettres à l'Académie française est un problème qui est loin d'avoir été posé d'une manière officielle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,

D. OSTER
D. OSTER.

Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame LAHITTE
9, rue Carnot

Pau (Basses Pyrénées)

Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame Lahitte
9, rue Carnot
P A U
(Basses Pyrénées)

h
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de l'Académie Française
Palais Mazarin

P A R I S

Pau, le 16 AOUT 1963

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'avoir l'assibilité de me faire connaître si, les projets vestimentaires " Colette ", " George Sand " & " Delly ", adressés sous pli recommandé à l'Institut de France; par Monsieur Olivier ANEÜ, le 8 Juillet 1963, vous sont effectivement parvenus...

Dans l'attente, et avec mes remerciements anticipés; croyez, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Olivier Aneü



Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame Lahitte
9, rue Carnot

PAU, le 16 Septembre 1963

P A U

Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de l'Académie Française
Palais Mazarin

P A R I S

Monsieur,

En réponse à votre missive du 10 courant, j'ai l'honneur de vous informer par la présente, qu'il vous est possible de conserver à toutes fins utiles, Les Modèles récemment créés par Monsieur Olivier ANEÜ... puisqu'aussi bien, ces derniers constituent " une stylisation circonstanciée " de l'Uniforme Académique à l'usage exclusif des Femmes de Lettres.

Avec ma profonde gratitude pour " l'exceptionnel intérêt " que vous daignez manifester à l'œuvre d'un amateur désirant apporter sa modeste contribution au prestige de " l'illustre Compagnie ";

Croyez, Monsieur, à l'assurance de ma déférante considération.

Olivier Anéü

Monsieur Olivier ANEÜ
Chez Madame Lahitte
9, Rue Carnot

P A U - 64

A
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de l'Académie Française
Institut de France
23, Quai de Conti

P A R I S VIIE 75

Monsieur,

L'élection de Femmes de Lettres à l'Académie Française, semblant revêtir " Un Caractère D'imminente Actualité ", par suite de la récente candidature de Madame Françoise PATUREL, au Fauteuil de : Jérôme Carcopino... .

J'ai l'honneur de vous prier d'avoir l'indisponibilité de préciser, si ... dans l'hypothèse où, ladite Candidature serait prise en considération, il entrerait dans vos intentions de soumettre à l'éventuel agrément de " l'illustre Compagnie " : les Modèles ;

" George SAND ", " COLETTE ", & " DELLY "

constituant " La Stylisation Circonstanciée du Célèbre Habit Vert, " conçue par Moi, en faveur des Futures Immortelles ... et que grâce à votre Accord De Principe, je finis par venir au Palais Mazarin, sous le pseudonyme Artistique d'Olivier Anéü, le 8 Juillet 1963. Modèles - réalisés à la plume, sur Carton Bristol, - dont vous prenez Connaissance avec Le Plus Grand Intérêt ; " et qualifiées de : " Documents " (1)... Ce qui m'incita à vous autoriser à en conserver L'Exemplaire Original à " Toutes Fins Utiles ", à partir du 16 Septembre de la même année.

Dans l'attente, espérant par ailleurs, que .. Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, daignera réservier un bienveillant accueil à la requête que la présente a pour but de lui adresser ;

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

PAU le 30 Novembre 1970.

Olivier Anéü

Ex Membre du " Cercle International De La Pensée Et Des Arts Français "

(1) : Missive du 10 Septembre 1963.

Monsieur Olivier ANEÜ
" Descenditeur De Kode "
Chez Madame Lahitte
9, Rue Carnot

64 - P A U.

h
Monsieur Le Directeur Général
de L' O. R. T. F.
116 Avenue du Président Kennedy

P A R I S VIIE

Monsieur,

Apprenant avec peine le décès du Célèbre Journaliste Jean Nocher, je prie instamment Le Conseil D'Administration de L' O. R. T. F., d'agréer en cette douloreuse circonstance, l'expression de ma très cordiale sympathie, ainsi que de transmettre à La Veuve, et Aux Enfants de ce dernier, l'assurance de mes condoléances émues ; pour la perte cruelle que leur cause la brutale disparition de leur époux, et Père, dont j'eus le privilège d'apprécier tout à tour, Le Talent, La Haute Culture, et L'Exceptionnelle Générosité de Coeur...

Puisque aussi bien, c'est grâce à " Ses Très Pertinentes Sugges - tions ", qu'il se fit loisible de faire parvenir, le 8 Juillet 1963, au Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française : Monsieur Maurice GENEVOIX ; les exemplaires originaux des Projets de " Stylisation Circonstanciée " de L'Habit Vert, créés par Moi, en l'honneur des Futures Immortelles ... à l'issue de L'Emission " EN DIRECT AVEC VOUS " du 24 Mai 1963, Stylisation, dont j'offris également une Copie à votre distingué Collaborateur, le 29 Juin de la même année.

Avec mes remerciements anticipés, espérant par ailleurs que... L'Office National De Radio - Diffusion - Télévision Française, et la Famille du disparu, seront sensibles à un Hommage dicté par les sentiments de profonde gratitude, que s'inspira l'intervention de Jean Nocher en ma faveur.

Je termine en vous priant de croire, Monsieur, à ma déférante considération.

PAU le 27 Juin 1967.

Olivier Anéü

Membre Du " Cercle International De La Pensée Et Des Arts Français "

ACADEMIE FRANCAISE
29, QUAI DE CONTI, VII

Paris, le 16 décembre 1970

Le Secrétaire Perpétuel

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 novembre et vous en remercie.

Le projet de costume pour éventuelle académicienne, que vous avez bien voulu nous communiquer, est déposé en lieux sûrs aux archives de l'Académie. Nous ne manquerions pas, le cas échéant, de nous y reporter.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

M. Genoix

Maurice GENEVOIX.

Monsieur Olivier ANEÜ
chez Madame Lahitte
9, rue Carnot
PAU

(Basses Pyrénées)

Monsieur Olivier ANEÜ
Cher Madame Lahitte
9, Rue Carnot

P A U - 64

A
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel
de L'Académie Française
Institut de France
25, Quai de Conti

P A R I S VI 75

Monsieur,

Je m'exprime de vous remercier par la présente, du bienveillant accueil que vous avez daigné réservé à ma requête du 30 Novembre 1970; ainsi qu'en témoigne l'Exceptionnel Intérêt de la teneur de votre missive de 16 courant.

D'autre part, je me permets d'attirer respectueusement votre attention, sur le fait, que ...
" L'Epoë Académique " dont s'accompagne deux des Modèles inhérents à " La Stylistation Circonstanciée de L'Uniforme de David ", conçus dès 1963, en faveur des Fumées de Lettres; pourraient être éventuellement remplacés par : UNZ ORRELLIE de soie " Vert Estragon ", avec Manche d'Ivoire et d'Or; ... ou, UN EVENTAIL, aux Motifs Allégoriques évoquant " L'Oeuvre " de La Future Immortelle. - afin de rendre l'un et l'autre de ces accessoires, parfaitement compatibles avec " L'Egypte du Ladite Stylistisation. " -

En vous exprimant ma profonde gratitude, je vous prie d'agréer, Monsieur, avec mes Vœux les meilleures pour 1971, mes plus chaleureuses félicitations, pour la flûteuse distinction que constitue LE GRAND PRIX NATIONAL DES LETTRES; récemment décerné à " L'Ensemble de Votre Oeuvre Littéraire " ... si digne de l'admiration de ceux qui apprécient la manière, dont votre plume inspirée, contribue au prestige de la Langue Française.

Pau le 23 Décembre 1970.

Olivier Aneü

Ex Membre du " Cercle International De La Peinture Et Arts Français "

Monsieur Olivier ANEÜ
" Dessinateur De Mode "
Cher Madame Lahitte
9, Rue Carnot
64000 - PAU

^h
Monsieur Maurice GENEVOIX
Secrétaire Perpétuel Honoraire
de L'Académie Française
25, Quai de Conti
PARIS VI 75007

Monsieur,

Madame Louise WEISS ayant posé sa candidature au Fauteuil de feu : Maître Marcel PAGNOL, je prends l'initiative de vous demander par la présente, en ma qualité d'auteur, dès le 8 Juillet 1963, sous le pseudonyme Artistique d'Olivier Aneü, " d'une Stylistation Circonstanciée " du Célébre Habit Vert à l'intention des futures Immortelles; dont l'exemplaire original, constitué des Modèles : " GEORGE SAND ", " COLETTE " et " DELLY ", fut par vos soins, " déposé en lieux sûrs " Aux Archives de L'Académie Française; qui, le cas échéant, ne manquera pas de s'y reporter... de bien vouloir inciter votre distingué Successeur à respecter " Le Généreux Pernambuc " de l'Engagement Moral, ainsi contracté à son égard par L'ILLUSTRE COMPAGNIE.

Engagement, explicitement évoqué dans la teneur de LA LETTRE OUVERTE que vous daignez me faire parvenir le 16 Décembre 1970.

Dans l'attente, espérant par ailleurs que .. Le Destin réservera un éclatant succès à celle qui aspire à devenir la première femme ACADEMICIENNE FRANÇAISE; je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma déférente considération.

Pau , le 23 Janvier 1975.

Mme Gilles Lahitte
Alias : *Olivier Aneü*

Ex élève de L'Ecole A. R. C. de Dessin Et Peinture de Paris.

Membre du " Cercle International De La Peinture Et Des Arts Français "

Annexe 5

Croquis et descriptions des costumes par Olivier Aneü, années 1960



Olivier ANEÜ

COSTUME D'ACADEMICIENNE. VERSION ROMANIE.

Tenue De Soirée :

- * DELLY * - Habit stylisé à encolure modérément dégagée, longs pans et manches sept huitimes, en drap Noir ou Bleu Sombre; avec broderies d'estrage - gon vert identiques à celles du Modèle antérieur ... Habit espritif ainsi que la Cape, à la nouvelle "Toilette De Réception".
- Robe de Galas à corsage bustier et jupe longue à ampleur modérée (projet initial), ou de ligne fourreau souple, avec effet légèrement plongeant; réalisée dans le même satin blanc que la culotte à "LA FRANCAISE" portée par Les Academicies dans des circonstances exceptionnelles.
- Longs gants, et chaussures de soir à talons modérés en satin blanc.
- Toutefois, la jupe de drap Noir ou Bleu Sombre de "la Toilette De Récep - tion", portée avec un corsage bustier - et de longs gants d'organza de soie blanche, ou de satin mat de cette même couleur pourra se substituer à la robe aux - indiqués ... lors des manifestations à caract - ère plus classique, où Les Immortels arborent le pantalon Noir ou Bleu sombre, à baguettes brodées d'estrange vert.
- Chaussures de soir à talons modérés en peau de satin noir.

Accessoires Particuliers :

- Sac de soir en drap Noir ou Bleu Sombre brodé d'estrange vert. (toutes circonstances), précieusement crée.
- Diadème et parure d'estrange en pierres vertes (idem).
- Coiffure du soir à ordre.

= = = = =

Monsieur Olivier ANEÜ
" Dessinateur De Mode "
Chez Madame Lehitte
9, Rue Carnot
64000 - P. A. U.

"..."

COSTUME D'ACADEMICIENNE. VERSION ROMANIE.

Toilette De Réception :

- * COLETTE * - Habit stylisé à encolure modérément dégagée, longs pans et manches sept huitimes, en drap Noir, ou Bleu Sombre; avec broderies d'estrage - gon vert identiques à celles du Modèle antérieur.
- Jupe longue (ras du sol), de ligne fourreau souple à effet léger - sent plongeant; en drap Noir ou Bleu Sombre.
- Chemisier de linos de fil blanc, à boutons de perles fines, avec manches écourtées, col à coins cassés plastiques et manchettes apprêtées par procédé spécial (Avérification).
- Gilet Académique blanc (uni ou brodé à " LA DRÔON "), permettant de porter l'habit ouvert, ou fermé, suivant le désir de la future Immortelle.
- Cape longue, en drap Noir ou Bleu Sombre, avec collet modérément dégagé en velours tout sur ton.
- Etoffe noir stylisé (à pointe un peu plus prolongée et incurvée que dans la formule initiale), avec coconde aux couleurs de L'INSTITUT, motif de passementerie brodé d'estrange vert, et Plumes d'autruche noires. Valable pour Les Cérémonies Extérieures.
- Gants courts en chevreau glacé blanc.
- Chaussures à talons modérés en chevreau glacé noir.

Accessoire Particulier :

- Châle de Style Empire en soie " Vert Estragon ", au manche d'ivoire rehaussé d'allégories évoquant L'ŒUVRE de la Candidate; avec posseus d'Or incrusté de pierres vertes ... éventuellement destiné à remplacer L'Epée Traditionnelle.

* HORACE VERNET * :

Châle de Style Empire en soie " Vert Estragon ".

Fourreau assorti.

Manche en Ivoire, rehaussé de Motifs Allégoriques évoquant L'ŒUVRE de la Future Immortelle.

Posseus d'Or incrusté de Pierres Vertes (à déterminer).

= = = = =